



LES SOURCES INÉDITES EN HISTOIRE

Travaux issus des journées d'étude de jeunes chercheurs organisées à l'École nationale des chartes, les 25 et 26 mai 2018, par le centre Jean-Mabillon et l'association Chroniques chartistes.

Études réunies par Léo Davy

École nationale des chartes

Date de mise en ligne : 13 décembre 2021.

*Contenu mis à disposition selon les termes de la licence
Creative Commons : attribution, pas d'utilisation
commerciale, pas de modification.*

ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU MONDE : ÉDITER UNE CORRESPONDANCE DE LA MIGRATION DE LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIX^e SIÈCLE

par JULIETTE GAULTIER ◆

Entre l’Ancien et le Nouveau Monde : éditer une correspondance de la migration de la première moitié du XIX^e siècle

JULIETTE GAULTIER ◆

« Fournir à la recherche des sources fiables, lisibles, explicitées par une mise en contexte et l’annotation appropriée : c’est sa principale fonction et elle donne à l’édition de textes son rôle fondamental dans la construction de la recherche. L’édition scientifique sert de médiation entre un lectorat et un texte peu accessible pour des raisons matérielles (accès réservé, conservation en mains privées, éloignement géographique...) ou internes (difficulté de lecture, langue, noms propres non identifiés...) »¹.

L’édition de correspondances répond à plusieurs objectifs : en plus de sa vocation conservatoire, en permettant aux institutions patrimoniales qui conservent des archives et des manuscrits de les préserver, elle se fait également interface entre le texte et son lecteur, une médiation d’autant plus nécessaire que le corpus réuni est éclaté, tant par les lieux de conservation, que par la langue utilisée. Tel est le cas de l’édition de la correspondance d’Achille Murat, né en 1801 à Paris de Caroline Bonaparte et Joachim Murat.

Alors que ses parents sont élevés au trône de Naples en 1808, commence un périple que reflètent les archives qui le concernent et qu’il a produites : né en France, il quitte ses terres natales pour l’Italie dans son enfance ; en 1815, il connaît l’exil, en Autriche d’abord, puis aux États-Unis à partir de 1822. Son ambition et des réclamations financières le poussent à revenir en Europe en 1831 : il s’installe alors à Londres, puis en Belgique, à Bruxelles et à Ath, revient à Londres,

¹ Christine Nougaret, Élisabeth Parinet, *L’édition critique des textes contemporains (XIX^e-XXI^e siècle)*, Paris, 2015, p. 19.

se lance dans une brève expédition au Portugal. Enfin, en 1833, il s'en retourne aux États-Unis pour ne revoir la France qu'après le décès de sa mère, Caroline, là encore de manière éphémère puisqu'il finit ses jours en Amérique.

Le destin des archives d'Achille Murat, de sa correspondance comme, de manière générale, de sa production de documents, suit celui de leur producteur : on en trouve en France, bien sûr, et c'est là le point de départ de cette recherche, mais aussi en Belgique, en Italie et aux États-Unis. C'est un manuscrit conservé à la Bibliothèque nationale de France sous la cote NAF 20942 qui est à l'origine du travail d'édition de la correspondance d'Achille Murat. Ce manuscrit, celui des minutes d'Achille Murat, a été le point de départ d'un travail plus vaste puisque, au fil de notre recherche, c'est un ensemble de 594 lettres, envoyées et reçues par Achille Murat, dans trois langues différentes, le français, l'anglais et l'italien, qui a été édité. Ces lettres courent de 1830 à 1833, dates du voyage de leur auteur en Europe. Certaines d'entre elles avaient déjà fait l'objet d'études², mais nous avons souhaité élargir la perspective en ajoutant à leur édition des lettres complémentaires, tirées de fonds éparpillés et souvent mal référencés.

I. Les lieux

Achille Murat s'éteint en 1847 en ne laissant derrière lui aucun héritier direct. Sa femme, Catherine Willis, lui survit vingt ans, suffisamment d'années pour poser le pied en France et voir le cousin qu'Achille abhorrait devenir l'empereur Napoléon III. Pourtant, celle-ci conserve tout au long de sa vie sa nationalité américaine et décide, après un court voyage, de rentrer aux États-Unis auprès de sa famille. Que deviennent alors les archives d'Achille Murat ?

Hors archives détenues en mains privées, les lieux de conservation des sources, et notamment de la correspondance, sont multiples et renferment tous des archives de natures diverses : la Bibliothèque nationale, et plus particulièrement le département des manuscrits,

² Voir notamment les publications parues dans la revue *Cavalier et Roi*, éditée par l'Association des amis du musée Murat.

les Archives nationales, la bibliothèque Thiers, qui dépend de l'Institut, et enfin, deux bibliothèques d'universités américaines, celle de Stanford et celle de Floride. Minutes de lettres envoyées – la correspondance active –, copies postérieures, quelques originales, lettres reçues – la correspondance passive – parfois sous forme de copies, sont les principales typologies que les dépouillements permettent de mettre au jour ; en revanche, à de rares exceptions près, la correspondance active originale d'Achille Murat n'y est que très peu présente, une lacune qui s'explique bien évidemment par le dissémination propre à l'envoi de la correspondance mais qui n'empêche pas d'en chercher la trace. La piste des documents conservés en mains privées s'ouvre avec la consultation de l'instrument de recherche du fonds Murat conservé aux Archives nationales sous la cote 31 AP³. Certaines cotes référencées dans l'inventaire de 1967 – et très probablement repérées par l'archiviste au préalable, lorsque ces fonds étaient encore conservés par la famille – ne sont en effet jamais entrées dans les fonds des Archives nationales lors des dépôts de 1939, 1943 et 1959⁴ ; elles sont signalées entre crochets dans l'inventaire⁵.

Une autre piste naît lors des dépouillements menés aux Archives nationales : le fonds Murat contient les documents préparatoires à un ouvrage sur Achille Murat préparé par des descendants de son frère Lucien, notamment le prince Charles Murat (1892-1973). Parmi les ébauches de plan d'ouvrage, les premiers jets de chapitre, les différents remaniements, les projets de conférences, il est possible de lire des copies dactylographiées de lettres d'Achille Murat. Nombre d'entre elles reprennent les minutes du registre NAF 20942 de la Bibliothèque nationale de France, qui porte sur la période 1830-1835. Pourtant, au terme d'un dépouillement minutieux, il apparaît que dix-neuf lettres sont inédites : il s'agit là de copies dites « utiles »,

3 Suzanne d'Huart, *Les archives Murat aux Archives nationales*, Paris, 1967.

4 Le fonds a fait l'objet d'une datation en 2002.

5 Suzanne d'Huart note dans son introduction : « L'emploi de crochets carrés a été adopté pour désigner les documents qui n'existent pas dans le fonds Murat. Peut-être des renseignements fournis ultérieurement par les dépôts d'archives publiques et les propriétaires de fonds privés italiens pourront-ils permettre de connaître le sort et l'emplacement des autres documents. L'analyse donnée dans les répertoires anciens est déjà une source de renseignement précieux », dans S. d'Huart, *Les archives Murat...*, p. XII.

en ce qu'elles constituent des documents non originaux certes, mais dont on ne conserve par ailleurs aucune autre copie consultable. Se trouvent également dans ce fonds des lettres échangées avec la parenté italienne des Murat, ce qui indique qu'une part de la correspondance active serait donc conservée en Italie. Celles-ci ne sont pourtant pas répertoriées dans un quelconque guide des sources ni indiquées en tant que sources complémentaires de l'instrument de recherche des Archives nationales. Le prince Charles Murat aurait donc eu accès à des fonds familiaux qui ne sont pas entrés aux Archives nationales, par exemple les archives dites Murat-Spaletti, propriété à l'époque du comte Murat-Trivelli, descendant de la comtesse Louise Rasponi, une des sœurs d'Achille Murat.

L'ampleur des sources déjà prises en compte dans le cadre de la thèse d'École des chartes menée à bien dans un temps limité ne permet pas une consultation exhaustive : la cohérence du corpus choisi permet alors, en accord avec mes directeurs de recherche, de limiter celui-ci aux seules sources disponibles dans des fonds institutionnels (Bibliothèque nationale, Archives nationales, université de Stanford, université de Floride, Archives militaires du royaume de Belgique), déjà répartis dans trois pays différents. Pourtant, une prise de contact avec l'Association des amis du musée Murat, situé à Labastide-Murat, ouvre de nouvelles perspectives⁶. L'association, présidée par M. Bernard Chevallier, compte en son sein plusieurs membres de la famille Murat, descendants en ligne directe de Lucien Murat (1803-1878), jeune frère d'Achille Murat. Dans le cadre d'une recherche sur un personnage dont les archives sont aussi éparpillées que celles d'Achille Murat, la rencontre avec une association dont l'objet est de perpétuer la recherche et la mémoire sur une famille a permis d'apprendre l'existence de fonds conservés dans le château familial, à Labastide-Murat. Quant au contenu exact de ces documents, un souvenir laissait à penser que des lettres d'Achille s'y seraient trouvées, transmises par l'intermédiaire de Gaétan Murat, cousin germain d'Achille Murat, qui, lui, n'a pas connu l'exil. À

6 L'Association des amis du musée Murat a été créée en 1957 dans un but de « conservation, développement, rayonnement, enrichissement du musée Murat [et pour] encourager les recherches et animer le souvenir de Joachim Murat » (www.amismuseumurat.fr).

quelques mois du dépôt de thèse, l'intégration de ces fonds au corpus initial n'était plus envisageable d'autant qu'un problème matériel se posait : le meuble à archives est situé dans une dépendance du château appartenant à une autre branche de la famille et la clef de ce meuble avait été égarée.

II. Inventaire et référencement

Parmi les fonds intégrés au corpus pour l'édition de la correspondance d'Achille Murat, trois sont immédiatement consultables à Paris : ceux des Archives nationales et de la Bibliothèque nationale sont librement communicables, l'accès à celui de la bibliothèque Thiers est soumis à l'obtention d'une lettre de recommandation d'un académicien. Les collections de l'université de Floride sont numérisées et disponibles en ligne sur le site internet de la bibliothèque⁷. Quant aux archives conservées aux Archives militaires du royaume de Belgique, leur proximité m'a permis de les consulter à l'été 2017. Le fonds le plus éloigné et dont les contours étaient les plus difficiles à cerner est donc celui conservé à l'université de Stanford et dont l'existence est mentionnée dans le catalogue des archives et manuscrits de la Bibliothèque nationale comme source complémentaire⁸. Notons que seuls les deux fonds américains sont inscrits comme sources complémentaires dans ce catalogue.

L'entrée des archives personnelles d'Achille Murat à la Green Library de l'université de Stanford est entourée d'un grand flou. La conservatrice des collections, Sarah Sussmann, n'a pu m'apporter d'autre explication que celle d'un don de ces documents à un *fellow* de Stanford ayant eu lieu après une rencontre dans les tranchées, pendant la Première Guerre mondiale. L'inventaire est à peine plus prolix⁹ : le don est l'œuvre d'Homer Spence, entre 1947 et 1951. Celui-ci était alors juge assesseur à la cour suprême de Californie,

7 Site de la bibliothèque de l'université de Floride : <https://ufdc.ufl.edu/amura>.

8 Registre de la correspondance d'Achille Murat (1830-1835) (BNF, NAF 20942) : <https://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc6708c>.

9 En ligne : <https://oac.cdlib.org/findaid/ark:/13030/tf3d5n99k1/>.

après avoir obtenu un diplôme de droit de l'université de Stanford en 1915¹⁰.

Si l'histoire du fonds est assez mal connue, son métrage, lui, est important : 3,5 pieds, soit un peu plus d'un mètre linéaire. Il comprend trois boîtes remplies de correspondances ainsi que de papiers personnels (notes de travail, préparations de publications). Pour ce qui concerne la correspondance, l'instrument de recherche présente un classement non pas chronologique, mais par correspondant, en regroupant dans une première série les correspondants relevant de la sphère familiale, dans une deuxième les autres correspondants identifiés, et dans une dernière, les « papiers », c'est-à-dire des fragments de correspondance – une ou deux lettres généralement – qu'il n'a pas été possible de classer dans les séries précédentes. La rédaction de l'inventaire fait apparaître des erreurs d'identification ou, tout au moins des approximations : « Thibeaudeau » est en réalité le comte Antoine Claire Thibeaudeau, ami et mentor d'Achille Murat auquel ce dernier a dédié ses ouvrages sur les États-Unis¹¹ ; le général MacDonald n'est de toute évidence pas « Félix » mais Francesco MacDonald, ami proche de la reine Caroline Murat dans son exil autrichien ; d'autres erreurs orthographiques se glissent çà et là, et surtout les correspondants de nombreuses lettres restent non identifiés.

Par ailleurs, l'introduction de l'inventaire indique pour dates extrêmes du fonds 1809 à 1845. Après avoir étudié précisément le manuscrit qui a servi de fondement aux prémices de mon étude, le ms. NAF 20942 conservé à la Bibliothèque nationale de France, c'est à une période très restreinte de la vie d'Achille Murat que j'ai décidé de m'intéresser : les années 1830-1833 au cours desquelles il effectue un voyage en Europe. À la lecture fine de l'instrument de recherche, un problème apparaît : les rares mentions de date dans les descriptions archivistiques sont toujours antérieures ou largement postérieures aux trois années qui intéressent ma recherche.

¹⁰ Voir le site de la California Supreme Court Historical Society : <https://www.cschs.org/history/california-supreme-court-justices/homer-r-spence/>.

¹¹ La première édition des *Lettres sur les États-Unis d'Amérique par le prince Achille Murat, fils de l'ex-roi de Naples, à un de ses amis d'Europe*, Paris, Librairie de Hector Bossange, 1830, est disponible sur Gallica : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k54058787>.

C'est à l'issue d'échanges avec Sarah Sussmann que celle-ci me confirme, après avoir ouvert quelques dossiers, que plusieurs lettres portant sur les premières années de la Monarchie de Juillet se trouvent bien dans les collections de la Green Library. L'École des chartes m'octroie alors une bourse de recherche à l'étranger qui me permet de m'envoler, au mois de septembre 2016, vers San Francisco. À la Green Library, je découvre toutes les réponses aux lettres dont les minutes sont consignées dans le registre de la Bibliothèque nationale, et surtout je consulte, pour la première fois, des lettres originales envoyées par Achille Murat. Au surplus, les lettres reçues durant les années 1830-1833 sont précieuses : à la fin de la période, Achille Murat délaisse en effet son registre de minutes et c'est grâce à ces lettres désormais conservées à l'université de Stanford qu'il est possible de retracer les derniers mois de son séjour européen.

Surtout, grâce à l'apport de ces documents, il est possible de reconstituer la presque totalité de la correspondance échangée entre Achille Murat et sa mère, Caroline, une correspondance intéressante tant d'un point de vue familial – puisque Caroline voyage au cours de cette période auprès de plusieurs des membres de la famille Bonaparte –, que d'un point de vue politique – Achille Murat détaille régulièrement ses projets à sa mère, dont il espère obtenir des subsides.

III. Conclusion

Au total, un groupe cohérent de 594 lettres a été réuni. Pourtant, la constitution de ce corpus à partir de fonds éparpillés s'apparente à un parcours dont l'issue est parfois difficile à apercevoir. Réunir de manière exhaustive une correspondance, à la fois active et passive, par nature dispersée, est une gageure. Mais s'il est illusoire de penser réunir l'ensemble de ces lettres, le chercheur ne peut qu'être stimulé par la découverte de fonds non inventoriés, dont l'existence est connue sans que l'on puisse en définir de prime abord les contours, l'importance matérielle et l'intérêt. Dans le cas d'Achille Murat, deux ensembles restent à exploiter : l'un à Labastide-Murat est cerné avec précision, l'autre demeure plus flou, en Italie. En outre, pour le

premier fonds, des contacts existent déjà avec les propriétaires qui ont par ailleurs nourri des rapports soutenus avec des institutions d'archives publiques au cours de ces dernières années, à l'occasion de la dation Murat ; pour le second, la prochaine étape sera d'établir une liste précise des personnes susceptibles de détenir des documents ayant appartenu à Achille Murat.

JULIETTE GAULTIER

Archiviste paléographe (prom. 2018)

Conservatrice du patrimoine (prom. 2020)